

Commune de FLORENTIN la CAPELLE
Département de l'Aveyron

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 15 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 15 juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Lucien VEYRE, Maire.

Présents : Michel CALVET - Mme Delphine de LAPARRA - Mme FREEMAN Michèle
M. Fabien GAMEL – M. Jean-Marie MOLINARIE - Mme Sandrine ROUQUIE
M. Jean-Claude TEYSSÉDRE - Mme Hélène TURLAN - M. Claude VEYRE -
M. Lucien VEYRE.

Absents excusés : Mme Sandra PEREZ

Procurations : Néant

En application de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Madame Delphine de Laparra a été désignée secrétaire de séance.

Les points suivants ont été examinés lors de la réunion du 15 juin 2023

M. Le Maire fait lecture du Procès-verbal du dernier Conseil Municipal qui est approuvé à l'unanimité.

Délibération 2023-06-15-023

Extinction partielle de l'éclairage public sur les bourgs de Florentin, Montcausson, La Capelle et Les Cazals.

Délibération 2023-06-15-024

Adhésion au groupement de commande pour l'entretien et la rénovation des installations d'éclairage public par le SIEDA sur la période 2024/2027.

Délibération 2023-06-15-025

Budget Lotissement de La Sagne, approbation du budget 2023. Annule et remplace la délibération 20230412007.

Délibération 2023-06-15-026

Mission vacation.

Délibération 2023-06-15-027

DM N°1 Budget Assainissement, Erreur imputation.

Délibération 2023-06-15-028

Enquête publique : Déplacement du chemin rural de La Prade.

Délibération 2023-06-15-029

Subvention exceptionnelle pour les 40 ans du club des Genêts d'or

QUESTIONS DIVERSES

• **Opération cœur de village Florentin** :

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal l'esquisse chiffrée de l'opération cœur de village de Florentin examinée par la commission travaux.

Une zone à aménager a été définie, de la salle multiculturelle au monument aux morts.

• Transfert de la ZAE :

M. Le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la loi NOTRe la compétence sur le sujet du développement économique doit être transférée aux EPCI.

La zone artisanale de Florentin doit donc être transférée à la CCACV.

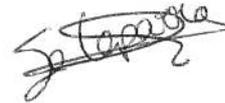
Un diagnostic global à été constitué et présenté au conseil municipal.

• Monsieur SERVEL a quitté le logement de l'ancienne cantine, il faut effectuer des travaux de rafraichissement avant de le proposer à la location.

Le Maire

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAYOR OF FLORENTIN' and 'CCACV' around a central emblem.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. Tapia', is written over a blue circular official stamp.